



Aménagement technique du camping

Comme déjà présenté lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2012, le réaménagement du secteur camping était prévu par étape.

Une première étape est exécutée soit introduction en électricité, canalisations, pose des tubes pour les câbles forts et faibles, alimentation en eau potable et défense incendie, cabines alimentation des parcelles, TV et Internet, bâtiment technique, aménagement terrain « Wylér » et places de parc.

Pour cette année, le Conseil communal propose l'aménagement d'un secteur (no 5) qui consiste à exécuter les travaux de génie civil pour l'équipement des parcelles des caravanes ainsi que les installations sanitaires. Ce secteur, considéré comme « projet test », permettra de déterminer les délais d'exécution tout en assurant une bonne coordination quant à l'exécution du réaménagement définitif des autres secteurs des parcelles.

Présentation du plan financier

Emprunt	Fr.	271'000.00
Intérêts bancaires 1,10 %	Fr.	2'981.00
Amortissements 4%	Fr.	10'840.00
<u>Total des frais annuels</u>	Fr.	13'821.00